

Petites histoires du Musicien Fédéré

par Jean-Sébastien Macke

Vous tenez entre les mains le numéro 200 du Musicien Fédéré. Mais pouvez-vous imaginer quelle histoire se cache derrière ces pages ? Qui a été à l'origine de sa création ? Quelles ont été les évolutions du journal au fil des années ? Quelle énergie il a fallu pour créer et pérenniser

puisqu'il fut un collaborateur et rédacteur assidu de l'Echo du Nord, dans lequel il écrivait, sous un pseudonyme, le « Bulletin orphéonique » et la « Correspondance orphéonique ». Le premier numéro paraît le 15 février 1921 et sortira, tous les 15 du mois, jusqu'en 1937, date à laquelle il devient

(en référence à la Première Guerre mondiale qui toucha gravement les sociétés musicales amateurs). L'administration du journal était alors sise au 16, rue Lepelletier à Lille et l'abonnement était de 4 francs pour le Nord/Pas-de-Calais et de 5 francs pour les autres départements (ou 30 centimes au numéro).

La première page était essentiellement consacrée à l'éditorial d'Alfred Richart qui, dans un style enflammé, prenait fait et cause pour la défense des pratiques musicales populaires et n'hésitait pas à interpeller les politiques pour obtenir la réduction sur les chemins de fer, dans l'optique d'une diffusion la plus large possible de la musique dans les campagnes et les écoles. Dès le numéro 5, un encadré central intitulé « Ce qu'il faut faire » rappelle aux sociétaires les échéances à venir. Il s'agissait notamment de rappeler aux musiciens fédérés de participer aux œuvres sociales créées par la Fédération, telles l'Œuvre du Gros-Sous-orphéonique (0,25 francs par an et par musicien fédéré afin de venir en aide aux familles en deuil ou en difficulté) ou l'Œuvre du Bébé-Musicien

6 ans, ceci jusqu'au 8^{ème} enfant. Au-delà, un avis du Comité s'avère nécessaire !)

La suite de ces premiers numéros est, en général, consacrée à l'annonce puis au compte-rendu des congrès et fêtes fédérales annuelles. Ainsi, dans le numéro du 15 mai 1921, annonce-t-on la présence, lors du XII^{ème} Congrès qui se tiendra les 13, 14 et 15 août à Boulogne-sur-Mer, la présence de Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique et du Maréchal Pétain, encore alors le héros de Verdun. C'est certainement l'aura d'Alfred Richart qui permettait de s'entourer de personnalités musicales et politiques éminentes. Le compte-rendu du congrès de Lille, en août 1920, rapporte les paroles du Président, accueillant le compositeur et Inspecteur de la Musique Alfred Bruneau (ami intime d'Emile Zola, disparu en 1902) : « M. Richart dit la joie qu'il éprouve de le voir désigné par le Gouvernement de la République, lui l'ami de nos sociétés populaires, lui qui comprend que celles-ci réalisent par l'union de toutes les classes sociales, dans un même élan généreux, dans un même effort n la plus

Le Congrès de la Fédération s'honorera également de la présence du compositeur Gustave Charpentier, venu diriger son Couronnement de la Muse au XXII^{ème} Congrès de Somain, ou du compositeur Albert Roussel lors du XXVIII^{ème} Congrès de Lille, en juin 1936.

Les articles de fond sont également très présents. Le premier numéro accueille ainsi la convention passée entre la SACEM et la Fédération. Puis, on trouvera une série d'articles sur la question des dommages de guerre et une enquête sur les pertes matérielles subies par les sociétés musicales (Alfred Richart est alors Président du Comité de l'Œuvre de la Reconstitution des Musiques françaises sinistrées). En 1923 apparaissent des biographies de compositeurs et musiciens professionnels issus de la région (par exemple, un portrait d'Alexandre Georges, né à Arras, organiste et maître de chapelle, compositeur et professeur à l'école Niedermeyer). Le numéro 22, du 15 octobre 1922, propose un intéressant article sur les chants nationaux français depuis la Révolution. Enfin, à partir du numéro 25, le docteur Guyot publie une série de causeries médicales dont les thèmes seront aussi divers que les nerfs des musiciens, le cerveau de Wagner, la musique thérapeutique (déjà !) ou la musique dès le berceau !

Les pages intérieures vont, dès le départ, laisser la libre expression aux œuvres de fiction.

(suite en page 54)



sa publication ? En nous replongeant dans les archives (très partielles) du journal, c'est à une petite histoire d'un siècle de vie musicale amateur à laquelle vous convie le Musicien Fédéré. Et à un petit comparatif avec l'actuel journal ...

bimestriel. Adoptant le traditionnel format des journaux de l'époque (tels Le Matin, Le Figaro ou L'Aurore), c'est un quatre-pages arborant, en en-tête, les armoiries de Lille pour la Flandre et

Alfred Richart, emblématique fondateur et président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord/Pas-de-Calais propose, en 1920, la création d'un organe de presse visant à être l'intermédiaire entre la Fédération et les musiciens fédérés (d'où son titre). Ce n'était pas, pour lui, expérience journalistique nouvelle

d'Arras pour l'Artois. Au centre, trône la devise fédérale qui, pour l'année 1921, est « Renaitre, Travailler, Prospérer »

consacrée aux familles nombreuses (20 francs à partir du troisième enfant et 10 francs pour les enfants de moins de

noble pensée d'égalité cordiale et spontanée. » Alfred Bruneau se déplacera par quatre fois dans la région, jusqu'en 1931.



Petites histoires du Musicien Fédéré

par Jean-Sébastien Macke

dont les thèmes seront aussi divers que les nerfs des musiciens, le cerveau de Wagner, la musique thérapeutique (déjà !) ou la musique dès le berceau !

en dehors de toute idée politique, le défenseur de nos intérêts communs. Votre journal vivra car il a pris pour principe de s'abstenir de toute polémique dissolvante et,

pistons ou de la clarinette (un des commandements étant d'acheter le Musicien Fédéré !). L'humour n'est donc pas absent, à l'image des chroniques ch'ti d'Auguste Labbe,

Mais ce sont également les heures tristes qui obligent le journal à prendre l'habit de deuil.

trait d'Alfred Richart est choisi afin de trôner dans les salles de répétition.

Les pages intérieures vont, dès le départ, laisser la libre expression aux œuvres de fiction. Georges Carpentier de Seclin (pas le boxeur) publie, en feuilleton, une scène militaire qui a pour titre «Candidat à la musique». En 1922, c'est Emile Camys, directeur de l'école de musique de Calais, qui propose un feuilleton mémorable : «Histoire triste et véridique d'un pauvre second violon» qui sera suivi, en 1924, des «Mémoires d'un bidet de bois mélomane». Bien évidemment, l'actualité des sociétés musicales n'est pas oubliée et elle occupe entièrement la troisième page. La dernière page est dévolue aux annonces qui publient leur réclame et soutiennent ainsi le journal. Citons, parmi les plus fidèles, Couesnon, Gras, Courtois, Coupleux frères, ...

Après trois mois de publication, Alfred Richart se félicite de l'accueil rencontré par le jeune journal et note que «plusieurs membres promettent leur collaboration régulière et émettent le vœu que chaque société se fasse un devoir de récolter au moins quatre abonnements nouveaux» (amis musiciens, au travail donc ...).

Et le secrétaire de la Fédération, Fanyau, le salue en des termes éloquentes : « Vous avez salué la naissance de notre organe Le Musicien Fédéré, dont vous avez voté la création, il y a un an, et qui se fait,

se bornant à soutenir la cause de l'art musical seul, il n'aura pour guide que la justice et la vérité ». Pour preuve de cette vitalité, les recettes du journal pour l'exercice 1934-1935 (soit 15 ans après sa création), se chiffrent à 15245 francs. A 5 francs l'abonnement, on pourra estimer le tirage de l'époque à 3000 exemplaires (un peu moins si l'on inclue les quelques recettes publicitaires), soit un peu moins que le tirage actuel (3600 exemplaires).

Peu à peu, le journal s'enrichit de chroniques diverses qui vont apparaître, vivre un temps puis disparaître au gré de son évolution ou de l'implication de ses rédacteurs. Beaucoup de conseils sont prodigués aux sociétés : comment se constituer, comment bénéficier des primes consécutives aux dommages de guerre, offres d'emplois musicaux et petites annonces. C'est alors un journal qui n'a pas peur de s'engager et qui, par exemple, prendra fait et cause pour les musiciens parisiens qui refusent de payer l'impôt sur les pianos (sic !). D'autres chroniques sont beaucoup moins sérieuses comme les dix commandements du cornet à

dit César Latulpe, qui propose un chant ch'ti ou ce «quiproquo musical» : L'prestige d'uniforme. Enfin, on rappelle les devoirs de tout musicien fédéré, en parsemant les articles de hors-textes en lettres grasses bien visi-



LE MOT DU PRÉSIDENT

bles tels que «N'oubliez pas de quêter dans vos banquets», «Quêter pour le Gros-Sou c'est un devoir», «Récoutez des abonnements pour le Musicien Fédéré» ou «En quêtant, vous unissez le plaisir à la charité» ...

Le journal vit donc au gré de la vie de la Fédération et se fait l'écho du dynamisme renaissant de la musique dans la région. Nombre de sociétés annoncent les festivités organisées pour leur cinquantenaire ou leur centenaire, essentiellement dans les numéros de 1928 et 1929. Le numéro 29 du 15 juin 1923 passe à 6 pages car il reprend, in extenso, les noms des musiciens décorés au congrès de Saint-Omer !

Le 15 juin 1922, le numéro 17 est encadré de noir et annonce la mort d'Alfred Richart. Agé de 61 ans, il disparaît après avoir permis à la Fédération de renaître sur les ruines de la Guerre et lancé, outre de nombreuses œuvres sociales, des concours de solistes et des concours d'harmonie. Trônant au centre de la première page, la photographie d'Alfred Richart est entourée des discours prononcés à Lens sur sa tombe et d'un article dans lequel on rappelle que les Concerts populaires, sous la direction de Francis Casadesus,

Le sort va alors s'acharmer et c'est le numéro 29 du 15 octobre 1923 qui est une nouvelle fois encadré de noir pour la mort du successeur de Richart, Paul Cuelenaere (élu président après avis consultatif d'Alfred Brueneau), décédé le 30 mai 1923, à la fin d'une réunion de Bureau fédéral, au moment d'apposer sa signature au bas du procès-verbal de la séance. Ce qui fera dire à certains que la place de Président est, pour le moins, dangereuse ! Celui qui lui succédera, Léon Manaut, se fera d'ailleurs très discret dans le journal, ne proposant jamais d'éditorial (qui sont aujourd'hui, et depuis plusieurs dizaines d'années, de rigueur).

Après une dizaine d'années d'existence, le Musicien Fédéré semble avoir trouvé sa forme la plus aboutie, innovant simplement en proposant des notices sur des œuvres classiques du répertoire des harmonies, notices donnant quelques conseils d'interprétation bien utiles aux chefs d'orchestres amateurs. Dans le numéro de décembre 1923 apparaîtra, pour

Le Musicien Fédéré
ART - DEVOUEMENT - FRATERNITE

Administration - Rédaction
12, rue A. Desobry, LILLE
TÉL. 20.53.30.82
C.C.P. 13322 100 43

Directeur-Gérant - Robert LESTAYE
Rédacteur en chef - Robert TICHARTEWITZ
Abonnement - Douze numéros - 20 F/an - Envoi postal 12 par 10 F 20 F/an

N° de commission paritaire des Sociétés Musicales Nord - Pas de Calais - Nord - Pas de Calais - Nord - Pas de Calais - Nord - Pas de Calais
de France - 187 F 5

Le Billet du Rédacteur

Il faut lever des éditions. Ah, et recevoir de leur le montant de la circulation. C'est tout simple, n'est-ce pas ? C'est tout simple, n'est-ce pas ? C'est tout simple, n'est-ce pas ?

Il faut lever des éditions. Ah, et recevoir de leur le montant de la circulation. C'est tout simple, n'est-ce pas ? C'est tout simple, n'est-ce pas ? C'est tout simple, n'est-ce pas ?

Petites histoires du Musicien Fédéré

par Jean-Sébastien Macke



reprenant ainsi une numérotation à partir des années 30 (cette numérotation étant peu rigoureuse, l'actuel numéro 200 n'est pas le deux centième numéro du journal ! Le vrai numéro 200 date, en effet, du 15 avril 1938). Il est resté un trimestriel, mais de huit pages et au format A3.

mières années du troisième millénaire ! Finalement, le Musicien fédéré, dans sa forme du moins, suit les modes journalistiques et se plie aux désirs et habitudes de ses lecteurs, passant notamment à la couleur au milieu des années 90. C'est en cela qu'il demeure un journal vivant et dynamique, le site Internet créé il y a quelques mois (et qu'il complète) étant le

parfait exemple de la préoccupation de ses rédacteurs à coller aux pratiques les plus modernes.

première fois, la notion d'examens fédéraux dont les programmes et les palmarès reviendront, dans les pages du journal, chaque année jusqu'à aujourd'hui.

Dans les années 30, le journal garde toujours la même forme mais les articles de fond semblent cruellement manquer. La solution ? Reprendre les articles parus 15 ans auparavant ! Et c'est ainsi que nous retrouvons les fameuses causeries du docteur sur la musique dès le berceau ou le cerveau de

Wagner ! Mais, jusqu'à la guerre, la revue est le reflet vivant de la musique régionale et de l'histoire, petites et grandes, de nos harmonies : vie et mort des musiciens, fêtes de Sainte-Cécile, congrès, concerts et festivals de musique. 75 ans après, nous n'avons rien inventé !

Justement, un grand saut dans le futur et nous retrouvons, dans les archives de la Fédération, le Musicien fédéré en 1978 qui signale en première page qu'il en est à sa 46ème année,

De journal il devient revue, passant au format A4 autour de 1982. D'année en année, il s'étoffe, passant à 12 pages dans les années 80, sous l'impulsion de son rédacteur en chef d'alors : Florent Lemire. Ce dernier, non dénué d'humour, réintroduit les blagues en ch'ti et propose des mots croisés ou des dessins humoristiques. Et, puisque rien ne dure, le Musicien fédéré retrouvera le format journal à la fin des années 80 pour, de nouveau, revenir au format que vous connaissez dans les pre-

Ces petites histoires du Musicien fédéré nous permettent, en tous les cas, de mettre en lumière près d'un siècle de vie musicale dans notre Ré-



OFFRE SPÉCIALE "Numéro 200"

NOUVEL ABONNÉ "Musicien Fédéré"

Abonnement un an : 5 numéros **15 euros**

(valable uniquement pour un abonnement nouveau et jusqu'au 31 décembre 2008)

Nombre d'abonnement(s) souscrit(s) x 15€

= €

Nom (du nouvel abonné ou de la société)

Prénom Adresse

Tél. E-mail :

Bon à découper et à retourner accompagné de son règlement à :
"FSRM 59-62 Diffusion/SARL" 121, rue Barthélémy Delespaul 59000 LILLE